

Modalités d'inscription pour l'Accueil de Loisirs (ALSH) :

Prendre l'adhésion Familiale annuelle :

- Tarif 10 euros : La Rochelle
- Tarif 15 euros : hors La Rochelle

Veillez-vous munir :

- De votre dernier Avis d'imposition **ou** Numéro CAF
- Du carnet de santé de l'enfant
- D'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (pour l'année).
- D'un certificat médical spécifiant tous traitements en cas d'asthme, de diabète...
- Justificatif de gratuité cantine
- Attestation de sécurité sociale

Si le dossier ALSH est incomplet, celui-ci ne pourra pas être pris en compte !

Toute activité devra être réglée lors de l'inscription.

Seule la présentation d'un certificat médical permettra le remboursement.